

# 5 5 2 0

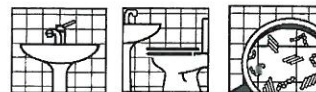
## NETTOYANT DESINCRUSTANT à FONCTION DÉSINFECTANTE POUR L'ENTRETIEN, LE BRILLANTAGE ET L'HYGIÈNE DES SURFACES POLIES, MATÉRIELS, SOLS ET SURFACES LESSIVABLES ...

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation de nettoyage à base d'une combinaison de fonctions dégraissantes, désincrustantes et désoxydantes de caractère non ioniques, d'émulgateurs, d'agent désinfectant.

Agents de surface conformes au règlement européen 648/2004 et conforme à la directive 2003/53 CE.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



### 1 produit : 5 actions



### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ÉTAT PHYSIQUE : Liquide, limpide.
- . MASSE VOLUMIQUE : 1040 g/l +/- 20 g/l.
- . RÉACTION CHIMIQUE : De caractère acide.
- . pH à 5 % dans l'eau : 1,55
- . COULEUR : Orangée
- . ODEUR : Fraîche de Pamplemousse
- . TENSION SUPERFICIELLE à 5 % : 31,2 Dyne / cm

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . **Miscible dans l'eau en toutes proportions**
- . N'attaque pas dans les conditions d'emploi préconisées le verre, les vitres, les matières plastiques usuelles, faïences, porcelaines, etc...
- . **Élimine les traces d'écoulements d'eau, coulures vertes d'origine végétale, dépôts d'algues, de rouille ou de calcaires, etc...**
- . **Dégraisse, détartré, désinfecte** les surfaces et matériels en aciers inoxydables, alliages légers, matières plastiques, stratifiés, polyesters, polyéthylènes, murs et sols carrelés ou en béton ainsi-que les matériaux généralement sensibles aux acides forts
- . **ECONOMIQUE**, riche en matières actives. **Ne raye pas les surfaces**

#### Efficacité bactéricide contrôlée en présence de substances interférentes :

selon Norme : <b>AFNOR NF EN 1276</b> ( EN CONDITION DE SALETÉ ) <b>PV D'EFFICACITE N° NL/0329/3</b>	à <b>2 %</b>	sur germes tests suivants : Escherichia coli ( CIP 54127 ) Staphylococcus aureus ( CIP 4.83 ) Enterococcus hirae ( CIP 58.55 ) Pseudomonas aeruginosa ( CIP 103467 )
--	--------------	--

#### Efficacité levuricide contrôlée en présence de substances interférentes :


selon Norme : <b>AFNOR NF EN 1275</b> <b>PV D'EFFICACITE N° NL/10288/3</b>	à <b>2 %</b>	sur germes tests suivants : Candida albicans ( IP 4872 ) Aspergillus niger ( IP 1431.83 )
---	--------------	---

#### En entretien régulier :

- Apporte l'éclat de neuf aux surfaces chromées, inoxydables, alliages légers, aluminiums anodisés, etc...
- Enlève l'aspect terne et gris des sols carrelés ou des revêtements de sols thermoplastiques
- Élimine les causes d'apparition des mauvaises odeurs, les sources de fermentations malodorantes
- Par son pouvoir désinfectant, assure simultanément propreté et hygiène en laissant une odeur agréablement fruitée pour les surfaces, objets, matériels, locaux utilisés en commun.



**NETTOYAGE DESINFECTATION SIMULTANEE AVEC ELIMINATION DES VOILES DE TARTRES DANS LES CONDITIONS D'UTILISATIONS PRECONISEES :**

SURFACES	SUPPORTS	UTILISATEURS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alliages légers</li> <li>• Aluminium</li> <li>• Aluminiums anodisés</li> <li>• Inoxydables</li> <li>• Surfaces chromées</li> <li>• Verre, surfaces vitrées, miroirs</li> <li>• Cuivres</li> <li>• Laitons</li> <li>• Surfaces carrelées</li> <li>• Faïences</li> <li>• Céramiques</li> <li>• Porcelaines</li> <li>• Matières synthétiques :</li> <li>• Polyéthylène</li> <li>• Polyesters</li> <li>• Stratifiés</li> <li>• Thermoplastiques, etc...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cabinets de douches</li> <li>• Baignoires</li> <li>• Jacuzzi</li> <li>• Pédiluves</li> <li>• Bains à remous</li> <li>• Pommes de douches</li> <li>• Robinetteries</li> <li>• Saunas</li> <li>• Locaux sanitaires</li> <li>• Objets et matériels utilisés en commun, etc...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thalassothérapie</li> <li>• Balnéothérapie</li> <li>• Kinésithérapie</li> <li>• Centres de soins, hôpitaux</li> <li>• Thermes</li> <li>• Piscines</li> <li>• Professions de santé</li> <li>• Collectivités</li> <li>• Hôtellerie - restauration, etc...</li> </ul> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <div style="display: flex; justify-content: center; align-items: center; gap: 20px;">   </div>

**MODES ET DOSES D'EMPLOI**

- Selon la nature des surfaces et leur état d'encrassement, en nettoyages fréquents, diluer à raison d'une partie de produit pour quinze parties d'eau, par pulvérisation, trempage, lessivage.
- Laisser agir au minimum 5 minutes pour une désinfection efficace.
- Terminer par un rinçage complet à l'eau claire.
- En pulvérisation, utiliser de préférence, une buse-mousse ou un vapo-mousse.

**Dans le cas de surfaces préalablement nettoyées, en désinfection terminale, diluer à raison d'une partie pour cinquante parties d'eau.**

**Nota : Peut - être utilisé pur en cas de surfaces particulièrement sales ou présentant un dépôt de tartre important, vérifier dans ce cas, au préalable, la compatibilité avec le produit concentré**

Etiquetage du contenu (Règlement CE n°648/2004 - 907/2006):

- moins de 5% de : agents de surface amphotères - désinfectants - parfums

Usage biocide TP 02 CHLORURE DE DIDECYL DIMETHYL AMMONIUM 10 g/kg

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage Interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

Numéro de lot + date de péremption : voir marquage sur le bas de l'emballage

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

Usages professionnels. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Utiliser gants de ménage. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas appliquer le produit concentré sur surfaces en marbre poli ou pierre tendre calcaire polie, en cas de contact rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

**Extrait conditions de vente :**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'exécute pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

**COPETRA CHIMIE**

19 Rue Marc Seguin / ZI Mitry Compans

77290 MITRY MORY

Tél : 01-60-21-27-24 - Fax : 01-60-21-27-26